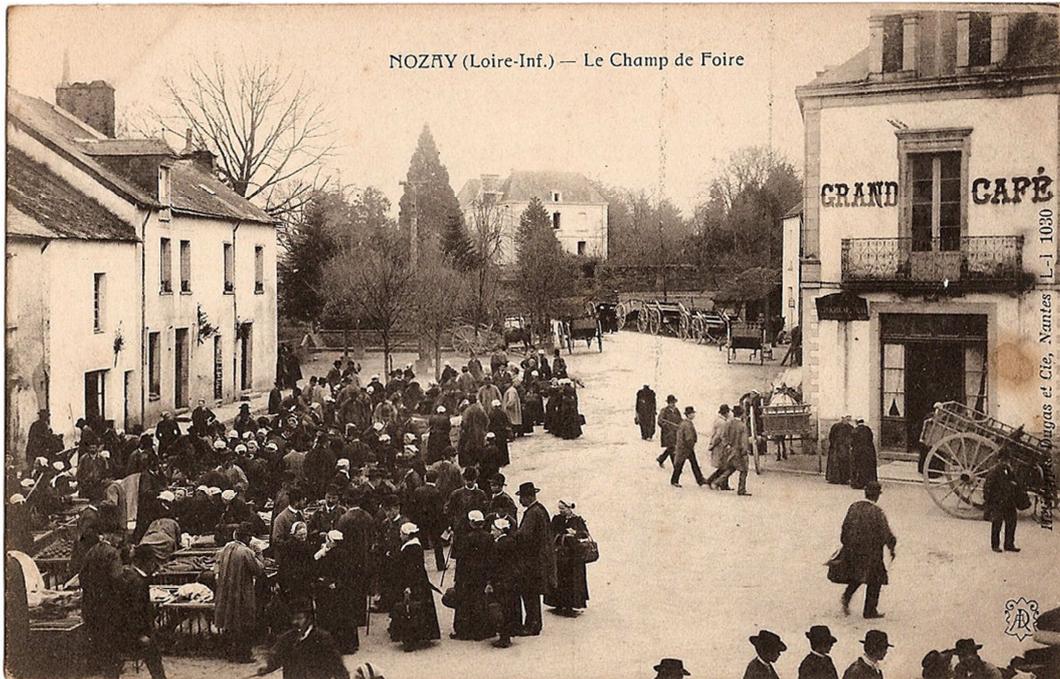


LES MOMENTS FORTS DU CALENDRIER

Les marchés :



Le lundi est le jour de marché aux porcs sur la place éponyme. Les tilleuls que nous apercevons sont plantés à la fin du XIXème siècle pour faire de l'ombre aux participants qui avaient pris l'habitude d'occuper les trottoirs et gênaient le commerce des débitants de la place.



Les marchés au beurre, volailles, œufs, gibier se tiennent dans la Grand Rue. L'ouverture se fait à midi, à son de cloche.

Les foires :

Depuis le 1er janvier 1906, les dates des foires nozéennes ont changé. Les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et octobre n'ont qu'une seule foire, le 1er lundi du mois. Septembre est un mois particulier car il compte la grande foire de l'année, celle de Beaulieu (les lundi et mardi après le 8

septembre). En novembre, décembre, janvier, février et mars, il y a une foire habituelle le 1er lundi du mois et la foire aux chevaux dite de la Ste-Catherine (25 novembre), la foire de Noël (le 3ème lundi de décembre), la foire aux chevaux dite des Rois (le 3ème lundi de janvier), la foire aux chevaux dite de la Chandeleur (le 3ème lundi de février), la foire aux chevaux dite du Lundi gras (le 3ème lundi de mars).

Revenons sur la foire de Beaulieu. C'est la grande foire de Nozay pour les espèces bovine, ovine et porcine. Elle est l'occasion d'organiser le comice agricole. L'institution des comices est précoce dans le canton de Nozay, en 1841, sous l'impulsion de Jules RIEFFEL. Cette foire et ce concours de comice se terminent souvent par une grande fête populaire avec courses de bicyclettes, courses à ânes, courses à pieds, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, grand bal champêtre. La distribution des prix des comices se déroule chez ERRARD à Beaulieu¹. C'est un moment où chaque groupe professionnel trouve sa place : le châtelain se rapproche des notables et des paysans, l' élu local serre des mains et prend la température de la base électorale, les notaires en sont les secrétaires, les percepteurs sont trésoriers, les artisans et commerçants saisissent l'occasion pour décrocher des marchés ou des contrats pour le matériel, la nourriture des bêtes, etc..., les paysans sont récompensés et se sentent mis en valeur. Finalement, « pour la première fois sans doute, une alliance du château, des notables du bourg et des grandes fermes ou métairies ne passe pas par l'église et le presbytère, mais par des réunions à la mairie ou sur le champ de foire »².

Les cérémonies religieuses :

Les Rogations ont lieu au mois d'avril et sont très importantes dans les sociétés paysannes car on y invoque les saints pour les biens de la terre. A Nozay, des processions se déroulent sur trois jours : le premier jour, les Nozéens se rendent à la chapelle Notre-Dame-du-Chêne à Rouans, le deuxième jour à la chapelle de Limerdin et le troisième jour à Ste-Anne-de-Beaulieu.

D'après le Bulletin paroissial, les deux dimanches de la Fête-Dieu, 60 jours après Pâques, « sont une imposante et magnifique attestation de la foi et de la piété de notre paroisse »³. Les Nozéens accompagnent, à une semaine d'intervalle, le Saint-Sacrement, au son de la fanfare St-Joseph et des chanteurs du patronage. Plusieurs reposoirs richement ornementés sont édifiés sur le chemin de la procession : route de Nort, place de la Beurrerie, rue St-Jean pour le premier dimanche ; château de la Touche pour le second dimanche. Le cortège termine sa route dans l'église pour y recevoir une dernière bénédiction.

Les obligations militaires :

Les conseils de révision examinent les jeunes gens faisant partie du contingent et remplacent ceux qu'ils exemptent par d'autres dont les numéros suivent. L'itinéraire et le calendrier des conseils de révision changent tous les ans, c'est la raison pour laquelle la suite des cantons n'a rien à voir d'une année sur l'autre dans les registres. C'est eux qui attribuent les numéros matricules. Depuis 1889, l'incorporation a lieu dans la 1ère quinzaine de novembre l'année suivante du conseil de révision (novembre 1890 pour la classe 1889) et le renvoi en septembre 3 ans plus tard (septembre 1893), soit 34 mois de service militaire, sauf pour les classes 1894, 1895 et 1902 (incorporation en septembre, soit 36 mois de service). Après la loi de 1905, l'incorporation se fait en octobre et la mise en congé en septembre deux ans plus tard. La classe de 1903 fait transition : elle effectue 31 mois de service entre novembre 1904 et juillet 1907. La loi de 1913 incorpore par anticipation la classe 1913 en novembre 1913, immédiatement après la classe 1912 en octobre 1913. La classe 1910 a le droit de

¹Le comice décerne des primes pour l'exploitation agricole, le labourage, les poulinières, les moutons, les taureaux de race Durham-Mancelle et nantaise, les génisses. Les prix vont de 5 frs à 70 frs.

²René BOURRIGAUD, *Le développement agricole au XIXème siècle en Loire-Atlantique*, 1994.

³Bulletin paroissial, juillet 1912.

rentrer au bout de deux ans (1911-13).

Au moment du départ, donc en octobre ou en novembre l'année suivante le conseil de révision, les conscrits participent à une retraite à Derval, sur deux jours, pendant lesquels « ils se préparent à la prière, à affronter sans crainte les deux années du service militaire »⁴. En septembre 1912, la retraite est dirigée par l'abbé nozéen Pierre LEMBEZAT, fraîchement ordonné prêtre et professeur au collège d'Ancenis.

Les loisirs au bord de l'eau :

Avec l'arrivée des beaux jours, certains jeunes Nozéens et jeunes Nozéennes se retrouvent pour un pique-nique sur l'herbe à la Chapelle-des-Lieux-Saints ou une partie de pêche sur les bords du Don, ou à l'étang de la Vilatte.



« Amateurs d'omelette » à la Vilatte le 5 juin 1904.

Partie de pêche à Retz sur les bords du Don entre Guémené-Penfao et Conquereuil en 1907. Nozay a ses canotiers. A droite, Jenny DUBOURG, future épouse de Jean AUBREE.



⁴Bulletin paroissial, septembre 1912.